

Communiqué de presse

La sécurité des professionnels de la santé au travail doit être améliorée : il est grand temps de passer à l'offensive pour lutter contre les accidents par piqûre et par coupure

Bruxelles, le 29 septembre 2020 – Chaque année, plus d'un million de travailleurs de la santé dans l'UE sont victimes d'un accident par piqûre ou par coupure¹. Pour la Belgique, les derniers chiffres publiés montrent qu'on dénombre annuellement 9.4 contacts sanguins accidentels pour 100 lits occupés². Il ne s'agit pas d'incidents anodins, un professionnel de la santé risque une infection par plus de 30 agents pathogènes dangereux transmissibles par le sang tels que l'hépatite B, l'hépatite C et le VIH. En cette année internationale du personnel infirmier (pour plus d'informations : www.2020yearofthenurse.org) beMedTech, la fédération belge de l'industrie des technologies médicales, et ses membres qui font partie du groupe de travail « safety » s'associent à l'Union Générale des Infirmiers de Belgique (UGIB-AUVB-AKVB) et l'Association Belge des Technologues de Laboratoire (ABTL-BVLT) pour prévenir et combattre structurellement les accidents par piqûre et par coupure.

Une enquête belge confirme l'ampleur du problème

Le point de départ de cette initiative est une enquête menée à la demande de beMedTech et réalisée par la KU Leuven auprès du personnel infirmier et des technologues de laboratoire médical. Plus de 900 personnes y ont participé, la preuve que cette problématique est bien vivante chez les prestataires de soins. Les résultats de l'enquête montrent que le personnel infirmier et les technologues de laboratoire médical en Belgique n'échappent pas à ce type d'incidents. Par exemple, plus de la moitié des répondants ont indiqué qu'ils avaient déjà été victime d'au moins un accident de piqûre dans leur carrière. Il s'avère également que de nombreux incidents restent sous le radar car ils ne sont pas signalés et ne sont donc pas enregistrés. Il est frappant de constater qu'un participant sur quatre qui a indiqué ne pas avoir signalé son dernier accident de piqûre ou de coupure ne l'a pas fait par peur. Il semble bien qu'il règne une atmosphère d'angoisse et de tabou sur le terrain. Une autre constatation troublante est que seulement la moitié des participants a indiqué avoir reçu une formation adéquate sur l'utilisation du matériel de piqûre et d'injection (de type sécurisé).

Consultez [ici](#) le rapport complet de l'enquête de la KU Leuven auprès du personnel infirmier et des technologues de laboratoire médical.

Le secteur des technologies médicales et les prestataires de soins unissent leurs forces

Les accidents de piqûre et de coupure entraînent beaucoup de souffrances humaines et de coûts. Ils sont pourtant parfaitement évitables, chaque accident par piqûre ou de coupure en est un de trop. Les résultats de l'enquête montrent clairement qu'il reste une marge d'amélioration évidente dans ce domaine au sein des établissements de santé belges. Dans l'intérêt des prestataires de soins et afin d'éviter des dépenses parfaitement évitables, beMedTech, avec le soutien du personnel infirmier et des technologues de laboratoire médical, appelle le gouvernement à mettre cette problématique comme priorité à l'agenda politique et à miser au maximum sur la prévention des accidents par piqûre et par coupure.

¹ Communiqué de presse [Prikongevallenpreventie in Europa: een steekproef](#), IDEWE, 15-10-2018

² Derniers chiffres nationaux disponibles (2010) de la base de données EPINet (Exposure Prevention Information Network)

Concrètement, beMedTech, la fédération belge de l'industrie des technologies médicales, et ses membres qui font partie du groupe de travail « safety », en collaboration avec l'Union Générale des Infirmiers de Belgique (UGIB-AUVB-AKVB) et l'Association Belge des Technologues de Laboratoire (ABTL-BVLT) proposent une politique de sécurité active basée sur cinq points clés :

1. Un meilleur reporting et suivi

Il est nécessaire de mettre en place une procédure standardisée pour le signalement des accidents par piqûre ou par coupure au sein des établissements de santé, permettant de signaler chaque incident. En outre, il faut tout mettre en œuvre pour créer un registre national centralisé.

2. Une introduction plus intensive d'équipements de sécurité et de procédures sécurisées

Des recherches internationales, les résultats dans les hôpitaux belges et l'enquête auprès des prestataires de soins belges indiquent que l'utilisation d'instruments équipés d'un système de sécurité limite le risque d'accidents de piqûre et de coupure. Leur introduction se fait cependant bien trop lentement.

3. Une plus grande marge de manœuvre budgétaire pour les établissements de santé

Le passage au matériel de sécurité nécessite un effort financier considérable. Cependant, il existe différentes manières de dégager une marge budgétaire suffisante à cet effet.

4. Un investissement dans la formation et la sensibilisation des professionnels des soins de santé

Il est important de sensibiliser les prestataires de soins de santé aux dangers des accidents de piqûre et de coupure et de les former suffisamment à l'utilisation du matériel de piqûre et d'injection (de type sécurisé).

5. Un cadre juridique contraignant et un contrôle plus strict

Le cadre législatif actuel est trop peu contraignant. Il faut une législation qui rend obligatoire la mise à disposition de matériel de sécurité sur le lieu de travail. De plus, le respect de cette législation doit être surveillé plus étroitement.

Consultez [ici](#) le position paper de beMedTech avec le soutien de AUVB-UGIB-AKVB et ABTL-BVLT pour une politique de sécurité active pour la prévention des accidents par piqûre et coupure dans les soins de santé.

Avec le soutien de



Pour plus d'informations ou une interview, veuillez contacter :

Marnix Denys, Managing Director beMedTech, 0478 70 19 64, m.denys@bemedtech.be

Kathleen De Temmerman, Vice-Président BVLT-ABTL, 0476 088 377, kathleen.detemmerman@bvlt-abtl.be

Wouter Decat, Coordinateur AUVB-UGIB-AKVB, 0471 86 11 56, wouter.decat@auvb.be